

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVIII

Québec, 12 [mai 1906

No 39

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 609. — Les Quarante-Heures de la semaine, 609. — Retraites pastorales, 610. — Société de Tempérance, 610. — Chronique diocésaine, 610. — Revue générale, 611. — Le plus grand acte du Pontificat de Léon XIII, 613. — Déformation de la langue française par le journal, 620. — Nouvelle fondation religieuse, 623. — Bibliographie, 624.

— ♦ —
Calendrier

— o —

13 Dim.	*b	IV apr. Pâques. <i>Kyr.</i> du Temps Pascal. 1 Vêp. du suiv., mém du dim. et de S. Boniface, martyr.
14 Lundi	r	S. Jean devant la Porte Latine, <i>obl. maj.</i> (6)
15 Mardi	b	S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur. (4)
16 Merc.	†b	S. Ubald, évêque et confesseur.]
17 Jeudi	b	S. Pascal Baylon, confesseur.]
18 Vend.	r	S. Venant, martyr.]
19 Samd.	b	S. Pierre Célestin, pape et confesseur.

— ♦ —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
13 mai, Sillery. — 15, Saint-Nérée. — 16, Sainte-Hénédine.
— 18, Beauport.

Retraites pastorales

La première retraite commencera le dimanche 5 août, et finira le samedi suivant, le 11 du même mois.

La seconde retraite commencera le lundi, 20 août, à 2 heures de l'après-midi, et finira le samedi, le 25 du même mois.

Les examens des jeunes prêtres auront lieu lundi, le 20 août, à 9 heures précises du matin, à la salle des cours du Grand-Séminaire.

Société de Tempérance

(Extrait de la circulaire no. 39 (16 déc. 1905) de Mgr l'archevêque de Québec.)

«Vous profiterez de cette circonstance (de la première communion) pour enrôler *tous* les jeunes communiants dans la Société de Tempérance. Vous aurez soin ensuite de les réunir fréquemment, de leur rappeler leurs promesses d'honneur et les avantages précieux qu'ils en recueilleront, s'ils y sont fidèles ».

Chronique diocésaine

— Dimanche dernier, à Saint-Ferdinand, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré la prêtrise à M. l'abbé J. Ulric Croteau, *du diocèse de Québec.*

— Lundi matin, Sa Grandeur assistait à la cérémonie de la Première Communion à Plessisville.

Dans l'après-midi, Monseigneur a fait la bénédiction de trois cloches à Notre-Dame de Lourdes, et un peu plus tard celle du pont Smith, qui traverse la rivière Bécancour. M. l'abbé C. Roy, du séminaire de Québec, prononça le sermon de circonstance à la bénédiction des cloches.

— Sa Grandeur est revenue à Québec dans la soirée.

— Mardi matin, 8 mai, Monseigneur l'Archevêque a présidé à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, au milieu d'un concours considérable de fidèles, la cérémonie toujours imposante d'admission à la profession religieuse et à la vêtue des personnes suivantes :

A LA PROFESSION : Soeur Bernadette Bérard, dite de Saint-Ambroise ; Soeur Irma Hilda Côté, dite Marguerite-Marie ; Soeur Joséphine Turgeon dite Sainte-Gertrude.

AU NOVICIAT : Mlles Léona Turgeon, dite de Saint-Benoit ; Lydia Rouleau, dite de Saint-François de Sales ; Philomène Gagnon, dite Sainte-Agathe de Jésus ; Germaine Mathieu dite de Sainte-Philomène ; Angéline Saint-Pierre, dite de Sainte-Marguerite.

Monsieur l'abbé Faguy, curé de la Basilique, a fait le sermon de circonstance.

Bon nombre de prêtres amis ou parents des nouvelles religieuses assistaient à la cérémonie.

— NN. SS. les évêques de la Province ou leurs représentants ont assisté, mercredi à une réunion du Conseil de l'Instruction publique.

N N. S S. les archevêques d'Ottawa et de Montréal n'ont pu assister à cette réunion, parce qu'ils prenaient part à une assemblée des archevêques du Canada, qui se tenait à Ottawa, le même jour.

— Les dernières nouvelles de M. l'abbé Côté, curé de Sainte-Croix, sont malheureusement plus mauvaises. Il y a déjà plus de huit jours que, sur sa demande, l'extrême-onction lui a été administrée.

— La visite pastorale commencera jeudi de la semaine prochaine.

Revue générale

« Au nom de Dieu Tout-Puissant », tels sont les premiers mots de la convention acceptée par les délégués des nations qui ont pris part à la récente conférence internationale d'Algésiras. Comment le gouvernement de la République française a-t-il pu se résoudre à mettre sa signature sous une allégation de cette sorte, lui qui prétend ignorer absolument l'existence de Dieu !...

Le gouvernement de la France s'est donc trouvé, en cette circonstance, et bien justement, victime de l'une de ces ironies que l'histoire ménage parfois aux plus fanatiques.

Nous reproduirons dans le prochain numéro un article de la *Vérité française* qui permettra à nos lecteurs de voir un peu clair dans cette question scolaire qui agite en ce moment l'Angleterre. — Car, c'est maintenant au tour de l'Angleterre d'avoir une « question scolaire. »

Les « questions scolaires », à notre époque, ça fait le tour de l'univers, parce que la franc-maçonnerie veut tenter partout d'arracher à l'Église l'enfance et la jeunesse, c'est-à-dire l'avenir.

Ce qu'il y a de consolant, dans la lutte actuelle en Angleterre, c'est de voir tous les catholiques, épiscopat, clergé et

fidèles, animés du même sentiment et organisant avec ensemble une résistance énergique à une législation scolaire qui veut leur enlever leurs droits, les plus chers. Une partie au moins des anglicans, le parti irlandais et le parti ouvrier, paraissent aussi très opposés à l'injuste projet de loi, dont le triomphe est loin d'être assuré.

Ce qu'il y a de curieux, c'est de voir le *Tablet*, de Londres, dont on se rappelle la conduite pour le moins équivoque lors de notre grande lutte « manitobaine », jeter aujourd'hui feu et flamme pour *l'école catholique, tenue par des professeurs catholiques, sous un contrôle catholique*. Et pourtant les droits que la constitution anglaise garantit peut-être aux catholiques anglais, en matière scolaire — nous croyons plutôt qu'elle ne leur en reconnaît aucun, — ne sont qu'une ombre au prix des droits constitutionnels qu'avaient à leurs écoles les catholiques du Manitoba et qui leur ont tout de même été enlevés (et qu'on ne se tue pas à leur rendre).

Le 2 avril dernier, le secrétaire de la S. C. des Affaires ecclésiastiques extraordinaires a soumis au Souverain Pontife la question de savoir si, dans les circonstances actuelles, les membres du clergé régulier ou séculier de France pouvaient se présenter comme candidats aux élections pour la Chambre des députés. Sa Sainteté a répondu que cela ne leur est pas permis sans le consentement de leur propre Ordinaire et celui de l'Ordinaire où ils voudraient se présenter.

Le Congrès marial international de 1906 se tiendra, au mois d'août, à Einsiedeln, au célèbre sanctuaire de Notre-Dame des Ermites.

Les journaux franco-américains annoncent que les Frères du Sacré-Cœur ont décidé d'établir à Woonsocket, R. I., un grand collège classique.

Cette nouvelle est très intéressante et nous fait le plus grand plaisir.

Toutefois ce n'est pas un ni deux, mais dix collèges classiques que nous voudrions voir fonder chez nos compatriotes des Etats de l'Est, comme autant de forteresses invincibles, pour la conservation de leur foi et de leur langue.

Le plus grand acte du Pontificat de Léon XIII (1)

— o —

« Je vais faire le plus grand acte de mon Pontificat », disait Léon XIII au regretté Mgr Dontreloux, évêque de Liège, au mois d'avril 1899. Il s'agissait de la Consécration au Sacré-Cœur de Jésus du genre humain tout entier, même des nations non catholiques et de celles non éclairées de la foi chrétienne. « Je sais, dit Léon XIII au prélat en son audience, je sais que cet acte hâtera pour le monde l'arrivée des miséricordes que nous attendons. »

Cette Consécration du genre humain, que le Pontife estimait le plus grand acte de son règne, a eu lieu en effet peu après, à la date qu'il annonçait au pieux évêque, le dimanche 11 juin, après un *triduum* commencé en la fête du Sacré-Cœur.

Un livre récent (2), publié avec l'autorisation du Saint-Siège et après une révision du cardinal Vivès, déchire aujourd'hui les voiles sur une nouvelle révélation du Sacré Cœur, qui, entourée de circonstances remarquables, tient une place capitale dans l'acte du Saint-Père et dans les espérances qu'il y attachait, espérances que nous y attachons à sa suite.

La révélation ultime du Sacré Cœur relative à cette Consécration fut faite à une religieuse du Bon-Pasteur, Marie du Divin-Cœur, de Munster, devenue depuis des années supérieure du couvent de Porto, en Portugal, et morte en odeur de sainteté, à l'âge de trente-six ans, le 8 juin 1899, à 3 heures. On sonnait à ce moment les premières vêpres de la fête du Sacré-Cœur et l'ouverture du *triduum* prescrit par le Pape pour la Consécration du genre humain, et c'est devant le corps exposé de la Mère que ses filles prononcèrent cette Consécration solennelle ; mais elles ignoraient, et ignoreront pendant un an, la part mystérieuse que leur Mère avait à ce grand événement.

En effet, à l'heure des obsèques accomplies avec des démons-

(1) Nous nous rendons très volontiers au désir que l'on a exprimé de voir reproduit dans nos pages l'article que l'on va lire, et qui explique quelle fut l'origine — divine — du grand acte de la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus. *Sem. Rel.*

(2) *Sœur Marie du Divin-Cœur, née Droste zu Vischering, religieuse du Bon-Pasteur*, par l'abbé Louis Chaslé, aumônier du Bon-Pasteur d'Angers. Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris.

trations de piété enthousiastes pour celle qu'on proclamait sainte, à Porto, le secret de la révélation était scrupuleusement gardé par un pieux confesseur, vice-directeur du Séminaire, aujourd'hui évêque. (1)

Cette religieuse, choisie par Notre-Seigneur, était née le 8 septembre, fête de la Nativité, en 1863, à Munster, de la très ancienne et très noble famille des Droste zu Vischering de Westphalie. Elle était, par son père, petite-nièce de deux évêques, frères par le sang et par le cœur, évêque de Munster et archevêque de Cologne. Le premier se signala au concile de Paris (1811), en réclamant audacieusement le premier de tous à l'empereur la liberté de Pie VI interné à Savone. Le second, plus illustre, suscita un renouvellement des libertés de l'Eglise en Allemagne par sa lutte contre les hérétiques, et contre le roi de Prusse au sujet des mariages mixtes. Il fut saisi de nuit dans son lit, enfermé en la forteresse de Minden pendant dix-huit mois de dure captivité; alors les provinces rhénanes prirent le deuil et continuèrent les démonstrations les plus vives jusqu'à ce que le roi de Prusse cédât.

« L'exemple de l'Athanase germanique rallia l'épiscopat de Prusse », et il est consolant, dans les luttes présentes de France, d'étudier à ce sujet le savant ouvrage que M. G. Goyan vient de publier: *L'Allemagne religieuse et le catholicisme* (2).

Par sa mère, notre religieuse était petite-nièce de Mgr Ketteler, le grand évêque de Mayence, et nièce de l'évêque auxiliaire actuel de Munster. Il nous a paru intéressant de relever ces gloires qui font penser que la révélation extraordinaire a été la récompense d'une famille glorifiée de tels défenseurs du Saint-Siège.

Pour apprécier la vie elle-même de Marie du Divin Cœur, il faut lire en entier le livre si édifiant de M. l'abbé Charles, écrit avec une foi éclairée et appuyée sur les recherches les plus consciencieuses, et le tout en un style entraînant, ce qui ne gâte rien.

Relevons seulement en cette vie, à cause des temps présents, ce souvenir de son enfance. Elle avait dix ans quand, à l'heure

(1) Don Theotônio Manoel Ribeiro Vieira de Castro, promu au siège épiscopal de San Thomé de Méliapor (Indes), en juin 1899, peu de jours après la mort de sa fille spirituelle qui le lui avait annoncé.

(2) 2 vol. in-12, 1905, chez Perrin, Paris.

du Kulturkampf, elle vit l'évêque de Munster traîné en prison, puis banni, mais consacrant sa cathédrale au Sacré-Cœur avant de partir ; « les meubles de l'évêque ayant été saisis, il ne se trouva pas un homme dans la ville pour les transporter ». Tout le diocèse se souleva dans un superbe mouvement de protestation. Chaque jour, pendant plusieurs semaines, Munster voyait arriver cinq ou six députations de toutes les paroisses . . . L'une des plus belles démonstrations fut donnée par les habitants de Munster.

— La bonne mission que Bismarck nous fait, disait l'évêque, aucun missionnaire n'en ferait autant ! Je voudrais le remercier à genoux.

Et il allait en prison. M. Combes méritera peut-être de telles actions de grâces.

A sa première communion, l'enfant reçut avec émotion une petite croix et une image de la Sainte Vierge, envoyées à la petite-nièce de Droste et de Kletteler, par Mgr Ledochowski, archevêque de Posen, en prison à Ostrosso, et dès ce moment l'enfant se jura qu'elle serait religieuse.

Arrivons de suite à la dernière phase de cette courte et extraordinaire vie de Marie du Divin Cœur. Elle était devenue très jeune supérieure des Filles du Bon-Pasteur à Porto, et elle était atteinte d'une myélite cruelle qui l'obligea à demeurer étendue comme sur la croix.

Éprise d'amour pour le divin Epoux, elle recevait souvent ses communications et grandissait en sainteté.

En juin 1897 s'ouvre la troublante période. Elle reçoit l'ordre de communiquer au Pape, avec l'assentiment de son directeur, le désir de Notre-Seigneur que le monde entier soit consacré à son Divin Cœur. Son directeur, très prudent, jugea sage d'attendre.

En avril 1898, nouvel appel. Le Sacré Cœur lui répète de s'en remettre à son Père spirituel en lui disant que celui-ci connaîtra la vérité par des *souffrances extraordinaires*.

Relevons une des notes qu'elle écrit alors sous la dictée du Sacré-Cœur.

« Consécration du monde entier au Sacré-Cœur de Jésus ; évêques et prêtres deviendront plus fervents ; justes plus parfaits ; pécheurs se convertiront ; hérétiques et schismatiques

reviendront à l'Eglise. Et les enfants non encore nés, mais déjà destinés à faire partie de l'Eglise, c'est-à-dire les païens recevront la grâce plus vite. « Ecrire à Rome aussitôt que possible ».

Le confesseur hésitait à nouveau à donner l'autorisation. Alors les souffrances annoncées se manifestèrent en des conditions épouvantables, accrues par les traitements essayés en vain ; le 25 avril, elle était aux portes du tombeau et entre la vie et la mort, disant quand on lui suggérait de demander un allègement : — C'est un signe de Notre-Seigneur envoyé au vice-recteur pour lui faire connaître la vérité d'une chose . . .

Le directeur céda, et, comme elle était incapable d'écrire, il fit ce premier message sous sa dictée et l'envoya le 10 juin.

Le Saint-Père ne répondit pas, mais fut très impressionné, on le sut depuis, de cette demande de Consécration du genre humain.

Déjà, écrit le P. Le Doré, le Sacré-Cœur avait attiré l'attention de Léon XIII sur cette Consécration par l'intermédiaire d'une femme française, favorisée, comme Marie du Divin Cœur, des confidences de Jésus. Deux cardinaux français, à la demande de cette personne, avaient communiqué au Souverain Pontife les volontés du Sacré-Cœur. Léon XIII hésitait encore, quand lui parvinrent les ordres du Sacré-Cœur par l'intermédiaire de Marie du Divin Cœur.

Le 2 décembre de cette même année 1898, premier vendredi du mois, Notre-Seigneur aborda une troisième fois le sujet de la Consécration, sans insister, puis nettement le 7 décembre en insistant.

« Ensuite il me dit qu'il voulait que j'écrive encore à Rome ; j'ai répondu que la dernière fois le consentement de mon Père spirituel m'avait coûté bien des souffrances, et j'ai demandé si, cette fois, je devais encore autant souffrir. Notre-Seigneur répondit que non, que cette fois j'aurais son consentement sans difficulté et que cette facilité serait un signe.

« En effet, dès la première parole, la permission fut donnée. »

Le lendemain, fête de l'Immaculée, Notre-Seigneur lui dit de commencer ce jour même la lettre pour Rome et de la soumettre à son Père spirituel.

« J'expliquai la difficulté que je sens à écrire et à expliquer

tout. Notre-Seigneur m'a dit de ne rien craindre, que ce serait plutôt lui que moi qui écrirait et que je n'aurais à mettre que ce qu'il m'inspirerait. »

On plaça un crayon en sa main défaillante, et aussitôt, écrivant en langue française qu'elle savait, mais qui n'était ni sa langue maternelle ni celle qu'elle parlait depuis des années en Portugal, elle traça d'un jet la remarquable lettre qui suit :

« Très Saint Père,

Profondément confuse, je reviens aux pieds de Votre Sainteté pour vous demander très humblement de me permettre de vous parler encore du sujet sur lequel j'ai écrit à Votre Sainteté au mois de juin passé. Alors, à peine revenue d'une crise mortelle, mes forces ne me permettaient que de dicter une lettre. Maintenant, quoique toujours malade et alitée, il m'est au moins possible d'écrire au crayon. Dans ma dernière lettre, j'ai confié à Votre Sainteté quelques grâces que Notre-Seigneur, dans son infinie miséricorde, a daigné m'accorder, sans regarder ma misère. C'est avec confusion que je confesse à Votre Sainteté que depuis il a continué à me traiter avec la même miséricorde.

Avec l'ordre exprès de Notre-Seigneur et avec le consentement de mon confesseur, je viens, avec le plus profond respect et la plus parfaite soumission, faire part à Votre Sainteté de quelques nouvelles communications que Notre-Seigneur a daigné me faire sur la matière dont traitait ma première lettre.

Lorsque, l'été dernier, Votre Sainteté souffrait d'une indisposition qui, vu votre âge avancé, remplit de soucis les cœurs de vos enfants, Notre-Seigneur me donna la douce consolation qu'il prolongerait les jours de Votre Sainteté afin de réaliser la consécration du monde entier à son divin Cœur. Plus tard, le premier vendredi du mois de décembre, Il me dit qu'Il avait prolongé les jours de Votre Sainteté afin de vous accorder encore cette grâce (de faire la consécration), et que, après avoir accompli ce désir de son cœur, Votre Sainteté devait se préparer... et il continua : « Dans mon cœur... la consolation... un refuge sûr à la mort et au jugement. » Il me laissa l'impression qu'après avoir fait la consécration Votre Sainteté finira bientôt son pèlerinage ici-bas.

La veille de l'Immaculée-Conception, Notre-Seigneur me fit connaître que, par ce nouvel élan qu'il doit prendre le culte de son divin Cœur, Il ferait briller une lumière nouvelle sur le monde entier, et ces paroles de la troisième messe de Noël me pénétrèrent le cœur : Quia hodie descendit Lux magna super terram. Il me semblait voir (intérieurement) cette lumière, le Cœur de Jésus, ce soleil adorable, qui faisait descendre ses rayons sur la terre, d'abord plus étroitement, puis s'élargissant, et enfin illuminant le monde entier. Et Il dit : « De l'éclat de cette lumière les peuples et les nations seront éclairés, et de son ardeur ils seront réchauffés. » Je reconnus l'ardent désir qu'Il a de voir son Cœur adorable de plus en plus glorifié et connu et de répandre ses dons et ses bénédictions sur le monde entier. Et Il choisit Votre Sainteté, prolongeant vos jours, afin que vous puissiez lui rendre cet honneur, consoler son Cœur outragé et attirer sur votre âme les grâces de choix qui sortent de ce divin Cœur, cette source de toutes les grâces, ce lieu de paix et de bonheur.

Je me sens indigne de communiquer tout cela à Votre Sainteté ; mais Notre-Seigneur, après m'avoir pénétrée de plus en plus de ma misère et m'avoir fait renouveler le sacrifice de moi-même comme victime et épouse de son Cœur, acceptant volontiers toute espèce de souffrances, d'humiliations et de mépris, me donna l'ordre strict d'écrire de nouveau sur ce sujet à Votre Sainteté.

On pourrait trouver étrange que Notre-Seigneur demande cette consécration du monde entier et ne se contente pas de la consécration de l'Eglise catholique. Mais son désir de régner, d'être aimé et glorifié et d'embraser tous les cœurs de son amour et de sa miséricorde est si ardent, qu'Il veut que Votre Sainteté Lui offre les cœurs de tous ceux qui, par le saint baptême, Lui appartiennent pour leur faciliter le retour à la vraie Eglise, et les cœurs de tous ceux qui n'ont pas encore reçu la vie spirituelle par le saint baptême, mais pour lesquels Il a donné sa vie et son sang et qui sont appelés également à être un jour les fils de la Sainte Eglise, pour hâter par ce moyen leur naissance spirituelle.

Dans une lettre du mois de juin, j'ai exposé les grâces que Notre-Seigneur veut accorder en suite de cette consécration

et la manière comment Il désire que celle-ci se fasse ; mais vu les nouvelles instances de Notre-Seigneur, je viens de nouveau supplier avec la plus filiale soumission et les plus vives instances Votre Sainteté d'accorder à Notre-Seigneur la consolation qu'il demande et d'ajouter au culte de son divin Cœur quelque nouvel éclat, selon que Notre-Seigneur vous inspirera. Notre-Seigneur ne m'a parlé directement que de la consécration, mais Il m'a montré à différentes reprises l'ardent désir qu'Il a que son Cœur soit de plus en plus glorifié et aimé pour le bien des nations. Il me semble qu'Il Lui serait agréable que la dévotion des premiers vendredis du mois s'augmente par une exhortation de Votre Sainteté au clergé et aux fidèles, ainsi que par la concession de nouvelles indulgences. Notre-Seigneur ne me l'a pas dit expressément, comme lorsqu'il parla de la consécration, mais je crois deviner cet ardent désir de son Cœur, sans cependant pouvoir l'affirmer.

Après avoir fait en toute sincérité et simplicité mon récit à Votre Sainteté, il ne me reste plus qu'à vous demander, Très Saint Père, avec la plus profonde humilité, pardon de mon audace, et à vous prier de vouloir bénignement agréer les hommages de mon plus filial dévouement envers la Sainte Eglise et l'auguste personne de Votre Sainteté, à qui je me sou mets avec la plus parfaite obéissance.

Daignez, Très Saint Père, bénir avec nos sœurs et protégées, celle qui, en baisant respectueusement le pied de Votre Sainteté, a l'honneur de se dire, de Votre Sainteté, la très humble et obéissante fille,

Sœur Marie du Divin Cœur,

Droste zu Vischering.

Supérieure du monastère du Bon-Pasteur, à Porto, Porto (Portugal), 6 janvier 1899.

Cette missive extraordinaire, écrite le jour de l'Immaculée-Conception, porte la date du 6 janvier, parce que le confesseur jugea que la demande de la consécration du monde entier au Divin Cœur devait être envoyée à l'Épiphanie, jour de la Manifestation du Sacré-Cœur aux païens. Mais la lettre étant faite, une grande paix s'empara de l'âme de la Sœur au milieu de souffrances aggravées.

Et au 1er janvier, elle salua avec joie l'année 1899 en écrivant à son directeur :

« L'année des miséricordes du Divin Cœur de Jésus est commencée, je ne puis exprimer ce que je sens en pensant que cette année a été choisie par Notre-Seigneur pour l'accomplissement de ses désirs qu'il a manifestés, et qu'entre tant de millions il a daigné me choisir pour me communiquer les secrets de son Divin Cœur et les desseins de miséricorde qu'il forme sur le monde. »

(A suivre.)

Déformation de la langue française par le journal (1)

— o —

De la *Revue* (15 février).

Loin de moi la pensée de m'attaquer aux journalistes ! Je les révère, je les crains ; je ne suis jamais entré sans trembler dans une salle de rédaction. La presse, on le disait déjà il y a près d'un siècle, quand elle ne faisait que de naître, est, n'en déplaise à Montesquieu, un « quatrième pouvoir ». Le quatrième selon l'ordre d'avènement, le premier par rang d'importance. Et tandis que le pouvoir exécutif, le législatif et le judiciaire sont « arrêtés » l'un par l'autre, celui de la presse ne souffre ni tempérament ni contrôle ; elle est souveraine, elle est irresponsable. Faut-il, d'ailleurs, répéter les lieux communs en cours sur le bien qu'elle fait ? J'y donne mon adhésion sans réserve, en me dispensant de cette fastidieuse besogne. Mais, puisque nous parlons ici de la langue, je veux pourtant noter tout d'abord les services inappréciables que lui rend le journal ; il en facilite l'évolution. Il en répand l'usage soit dans les pays étrangers, soit dans les provinces de France où fleurissent encore les patois.

Reste à savoir si les nouveautés qu'il accrédite sont toujours bonnes et si nos journalistes écrivent avec une impeccable justesse.

Je me rappelle un article de Schérer, ou plutôt une courte

(1) Nous citons les journaux au hasard. L'auteur ayant eu sous la main un certain nombre de spécimens de la presse quotidienne, s'en est servi sans aucune idée préconçue. Les exemples cités ne veulent donc point dire que tel journal est plus ou moins satisfaisant au point de vue de la langue, car il ne s'agissait pour nous que d'une démonstration générale. (Toutes les notes sont de la *Revue*.)

lettre, dans laquelle il se plaignait, voilà quelque trente ans, de la déformation que la presse faisait dès lors subir à notre langue (1) Il soulignait des expressions comme *par contre*, *agissements*, *objectif*, *humanitaire*; et, les traitant de perverses, de scandaleuses, il regrettait que l'Académie française n'eût pas droit de haute et basse justice sur les misérables qui en usaient. Nous avons, depuis, fait du chemin ! Dernièrement, M. Paul Stapfer publia dans le *Temps* deux intéressants articles (2) où il montre la langue française corrompue non seulement par les journalistes, mais par ceux-là mêmes qui en sont les conservateurs attirés. Et, certes, le titre d'académicien ne prémunit pas forcément contre les impropriétés et les barbarismes. Pourtant, c'est le journal, il faut bien l'avouer, qui prend à cette déformation le plus de part. La langue que nos journalistes vulgarisent n'est souvent du français qu'en comparaison de l'allemand ou du bas-breton. Or le journal pénètre partout ; combien d'entre nous lisent autre chose ? Pour les illettrés, il fait autorité en toute matière, voire en matière de langue ; mais les lettrés eux-mêmes s'accoutument, en le lisant chaque jour, à des expressions vicieuses qui finissent par ne plus les choquer. Devons-nous donc, avec Schérer, qualifier les journalistes de mal-faiteurs ? Il importe guère que Martine manque aux lois de Vaugelas, si elle ne manque pas à la cuisine. Les journalistes font leur métier ; et quelques solécismes par ci par là ne les empêchent point de le bien faire.

En quoi ce métier consiste-t-il donc ? Nous avons souvent entendu nos aînés, col et cravate 1830, vanter le journal d'autrefois. Un temps fut, à les en croire, où l'on ne devenait journaliste qu'après de sérieuses études, où cette profession supposait une culture non moins solide qu'étendue. A la bonne heure. Mais la presse de notre époque a peu de ressemblance avec celle de cet âge reculé. Nous ne lui demandons ni un article de fond sur la question politique du jour, ni une étude sur la pièce de théâtre ; bruits de couloirs et bruits de coulisses, voilà ce qu'il nous faut. La dépêche télégraphique elle-même, qui, tout récemment, faisait le succès d'un journal, semble maintenant trop

(1) *Etudes sur la littérature contemporaine*, t. V.

(2) 19 août et 19 septembre 1905.

longue à la plupart des lecteurs ; et beaucoup de feuilles nous dispensent de la lire en la faisant précéder d'un bref sommaire.

Alors, je vous prie, pourquoi les journalistes soigneraient-ils leur écriture ? « Surtout, pas de style », disait jadis Emile de Girardin à ses collaborateurs ; aujourd'hui, le journaliste n'a que faire je ne dis pas de tourner ses phrases avec art, mais même de s'exprimer correctement. Quelles qualités lui demande-t-on ? Le meilleur journal, c'est le mieux renseigné ; le meilleur journaliste, c'est le plus « débrouillard », le plus curieux, le plus insensible aux rebuffades, celui qui sait recueillir le plus de détails sur l'assassinat de la veille, sur le mariage du lendemain. Est-il besoin pour cela de littérature, est-il besoin de grammaire ?

Il y a cependant des journalistes qui se piquent sinon de bien écrire, au moins d'imposer au lecteur, ou bien encore de frapper son attention, de stimuler son intérêt, en donnant à leurs phrases soit une allure relevée, soit un tour insolite, en la parsemant de termes faits, comme on dit, pour tirer l'œil. Distinguons-les tout de suite de ceux qui écrivent à la diable. Ils sont... les stylistes du journalisme. Voulez-vous quelques exemples de leur vocabulaire et de leur syntaxe ?

Ils préfèrent *clôturer* à *clorre*, *bénéficier* à *profiter*, *classifier* à *classer*, *localité* à *lieu* ou *endroit*, *personnalité* à *personne*, et, les plus savants du moins, *idiosyncrasie* à *tempérament* ou *dépolariser* à *distraindre*. Ils disent *norme* au lieu de *règle*, *prodromes* au lieu d'*indices*. Orner est bon pour les gens du commun ; ils disent *adornier*. Un médecin, si nous les en croyons, ne donne jamais ses soins à un malade, mais toujours les lui *prodigue*. Ils emploient avec complaisance des termes prétentieux dont le sens leur échappe. Une *théorie*, c'est originairement une députation solennelle que les villes grecques envoyaient aux grandes fêtes religieuses ; le mot leur agréé, et ils en usent pour désigner une bande de souteneurs. On appelle *pléiade*, par figure, un groupe de sept personnages illustres ; ils diront de l'Académie : Cette pléiade d'immortels. La phrase : « Turinaz a suspendu ses incantations dominicales » (*Matin*, 23 janvier) signifie que l'évêque « Turinaz ne fait plus chanter le *Salvam fac rempublicam* dans les églises de son diocèse. Nourrir un dessein, une espérance, etc., ou nourrir une

intention, c'est du très bon français, et Corneille dit excellemment :

Il nourrissait ainsi d'éternelles douleurs.

Mais dans le petit morceau suivant, les personnages en scène n'ont rien de commun, notez-le bien, avec ceux d'une tragédie ; le « filet » auquel je l'emprunte est intitulé *Vengeance d'Apaches*. « Alice Mazel et son amant s'élançèrent sur Pauline ; ils affirment que c'était dans le seul but de la désarmer. Pauline, au contraire, prétend qu'ils nourrissaient une tout autre intention » (*Matin*, 23 janvier). Vous et moi, nous aurions mis *avaient* au lieu de *nourrissaient* ; prenons une leçon de beau langage. *Avant que de fut* jadis très usité, et certains écrivains l'ont dernièrement repris, qui sans adopter cependant le pourpoint en guise de veston, se piquent de restaurer les traditions du XVII^e siècle. Mon Dieu, grand bien leur fasse!... Au surplus, dans un discours académique ou dans une oraison funèbre, cet archaïsme solennel peut être encore d'assez grand goût. Mais quand on lit dans un fait divers sous le titre d'*Escroquerie* : « X, manifesta le désir de réparer le désordre du voyage avant que d'aller quérir ses bagages » (*Matin*, 24 janvier), on se demande s'il est nécessaire, en pareil cas, de se mettre sur un si haut style. — De même la construction classique *je l'ose faire, je me peux tromper*, etc., au lieu de *j'ose le faire, je peux me tromper*. La scène se passe près des « fortifs ». Gueule Noire malandrin de profession, arrête au passage un brave bourgeois et lui dit : « Je te vais saigner » (*Matin*, 27 janvier). Si Bossuet, revenu parmi nous, était réduit par le malheur des temps à se faire « reporter », lui-même n'écrirait plus, je pense, de ce air-là.

(A suivre.)

GEORGES PELLISSIER

Nouvelle fondation religieuse

Il nous est agréable de pouvoir enregistrer dans nos pages la récente fondation d'un couvent de Dominicains à Québec, qui date du 1^{er} mai courant. La nouvelle maison est sous la direction du R. P. Hage, provincial de l'Ordre, et dont les au-

ditaires québécois ont si bien goûté les prédications du printemps dernier.

Nous regardons comme un événement religieux de grande importance cet établissement, fait dans notre ville, des Fils de Saint-Dominique ; et nous souhaitons vivement que la bénédiction de Dieu assure de grands développements à cette œuvre dont les débuts sont modestes, mais pleins de promesses.

Bibliographie

— *Précis de Métaphysique*, par un Frère des Ecoles chrétiennes. Montréal (44, rue Coté). 1906. Un vol. in-8° de 157 pages.

Au témoignage d'un ancien professeur de philosophie, cité au commencement de l'ouvrage, ce *Précis de Métaphysique* « se recommande non seulement par la parfaite exactitude de la doctrine, mais par la clarté de l'exposition, la sûreté de la méthode, et quand il en est besoin, par la richesse des développements. »

Cette appréciation vaut sans doute mieux que tout ce que nous pourrions dire nous-même de l'ouvrage.

Nous signalons seulement qu'il comprend les divisions suivantes : Ontologie, Cosmologie, Psychologie, Théodicée.

— *La Tempérance*, bulletin mensuel publié par les Missionnaires de la Tempérance. Prix de l'abonnement : 25 sous par année. (964, rue Dorchester ouest, Montréal.)

Les « Missionnaires de la Tempérance » sont les RR. PP. Franciscaïns de Montréal. A juger par ce premier numéro (Mai), ce bulletin sera très intéressant et rendra beaucoup de services à la cause de la tempérance.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (8e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. Directeur, Mgr Le Monnier, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison d'avril :

Un traité de Théologie mystique (C. Boismorand) — Agrippa et la « Philosophie occulte » (Mgr Le Monnier) — Faut-il étudier le spiritisme ? (*fin.*) (Ch. Richet) — Le magnétisme curatif (X.) — La matérialisation des esprits (M. de Thièreville) — Les sorciers de Paris — Revue de la presse.